Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 3

Artikel: Formation des carrés avec la brigade
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328321

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FORMATION DES CARRÉS AVEC LA BRIGADE.

Le général en chef a fait distribuer aux états-majors pour les commandants des brigades l'instruction suivante concernant la formation des carrés avec la brigade :

« Ce que nous avons le plus à craindre de la part de l'ennemi, ce sont les charges de cavalerie lorsque le terrain s'y prête. Il faut donc s'exercer à la formation des *carrés* destinés à soutenir de telles attaques, de manière à prendre l'ordre en carré sans hésitation, promptement et correctement.

» Pour un bataillon isolé il n'y a qu'à faire ce que prescrit le nouveau règlement, et nous le rappelons ici sommairement.

» FORMATION DU CARRÉ.

» Le bataillon complet se composant de six divisions, la formation du carré s'opère par les mouvements suivants :

» La *seconde* division appuie sur la *première*; la *troisième* division fait par pelotons à droite et à gauche; la *quatrième* division opère un mouvement semblable et vient doubler les petits côtés du carré, et enfin la *cinquième* et la *sixième* divisions font face en arrière.

» Mais quand une brigade tout entière doit se former en carré par bataillons, cela peut se faire très simplement de la manière suivante applicable à une brigade déployée en ordre de bataille :

» Les bataillons se ploient chacun en colonne serrée, les masses à distance, ou demi-distance, de déploiement [1]. Ils font individuellement un *changement de direction à 45 degrés,* et ils forment simultanément leurs carrés sur la place qu'ils occupent, en prenant par la tête de la colonne les distances qui leur sont nécessaires. Alors les carrés sont disposés de manière à se flanquer mutuellement, si le mouvement s'est opéré correctement. (Une figure, jointe à l'instruction, montre cette disposition pour une brigade de trois bataillons.)

» Les commandements généraux sont :

» 1. Changement de direction par le flanc gauche.

» 2. Formez les carrés.

» Le changement de direction à 45 degrés d'un bataillon en masse se fait de la manière suivante : l'adjudant se porte dans le prolongement du flanc de la colonne à la distance de 30 pas, de *A* en *B;* il fait un à droite d'équerre et compte encore 30 pas pour arriver en *C;* là il place un guide et la ligne *AC* est à 45 degrés sur la direction primitive *AD*. C'est sur cette ligne que viendra se placer la première division du bataillon par son changement de direction.

» Revenant à nos carrés en lignes, nous ajouterons que les parties faibles étant les angles extérieurs, il sera bon de placer à chaque angle extérieur un peloton de carabiniers à rangs doublés. Il y en aura deux ainsi placés. Les autres pelotons se

[1] La demi-distance, quand on a le temps de la prendre, vaut mieux; les carrés étant plus rapprochés, la ligne est plus forte. Mais il faut beaucoup d'exercice pour bien faire ce mouvement.

rangeront dans les intervalles des carrés, aussi sur quatre rangs et dos à dos, de manière à pouvoir faire feu des deux côtés.

» *NB*. Si la brigade était formée en échelons, il n'y aurait aucun mouvement préparatoire pour disposer convenablement les carrés. Il suffirait de ployer chaque bataillon en colonne serrée sur place (en ayant soin de prendre la même division pour base de toutes les colonnes, afin de conserver leurs distances respectives). Après quoi chaque masse forme son carré d'après le règlement. »

ORDRE DU JOUR.

Le général de l'armée fédérale, en annonçant aux troupes leur prochain licenciement, se fait un plaisir et un devoir de leur exprimer combien il se glorifie d'avoir été jugé digne d'être placé à leur tête. Il n'a que des éloges à leur donner sur leur discipline et leurs bons rapports avec les habitants dans les cantonnements. Il les remercie, car rien ne pouvait lui être plus agréable et mieux entrer dans ses vues. Il ne doute d'ailleurs pas que, si les circonstances l'avaient exigé, officiers et soldats auraient donné des preuves de dévouement dans l'accomplissement du devoir le plus sacré pour eux, celui de défendre, au péril de leur vie, l'intégrité, l'indépendance et l'honneur d'une patrie qui a tant de titres à leur affection.

SOLDATS CONFÉDÉRÉS !

Vous allez donc bientôt rentrer dans vos foyers; mes vœux vous y suivront, et j'espère que vous accorderez aussi quelque souvenir à votre général, qui était prêt à partager avec vous la bonne et la mauvaise fortune.

Jouissez, au sein de vos familles, d'un repos bien mérité, mais que votre repos soit celui du brave; ne vous séparez pas de vos armes; soyez toujours prêts à les reprendre pour voler de nouveau aux frontières si quelque ennemi s'en approchait. C'est ainsi que vous conserverez l'estime qu'on a pour vous, et que vous assurerez à notre heureuse Suisse la considération, la paix et le bonheur !

Au quartier-général de Zurich, le 22 janvier 1857.

Le commandant en chef :
(Signé) G.-H. DUFOUR.
Pour copie conforme :
Le chef de l'état-major général :
F. FREY-HEROSÉE.

M. le colonel Ziegler vient d'adresser à sa division l'ordre du jour suivant :

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS !

C'est au moment où les uns se trouvent déjà en marche vers leurs foyers, et où les autres vont bientôt les suivre à leur tour, que je vous adresse ces paroles d'adieu.